

Publié le 2/07/2024

<p><b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL ES DUNES</b> 1 rue Guéritot 14370 ARGENCES ☎ 02 31 15 63 70</p>	<p align="center"><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE</b></p> <p>L'an deux mille vingt-quatre le vingt-sept juin à 17h, le Bureau communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil de la commune de Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL, Président.</p>
<p>Date de convocation 20.06.2024</p> <hr/> <p>Nombre de conseillers : En exercice : 10 Présents : 6 Votants : 6 Quorum : 6</p>	<p>Etaient présents : MM. Philippe PESQUEREL, Patrice MARTIN, Claude FOUCHER, Philippe PIARD, Mme Nathaly MONROCQ, M. Eric MARGERIE, Mme Régine ENEE, formant la majorité des membres en exercice.</p> <p>Absents excusés : Mme Alexandra LEPINAY, MM. Laurent DECLERCK et Stéphane AMILCAR</p> <p>Secrétaire de séance : M. Claude FOUCHER</p>
<p><b>Délibération n° 2024 / 12B</b> <b>Marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation d'un marché public de services et/ou fournitures constitué de 3 lots</b></p> <p>Suite à la non-attribution de plusieurs lots lors de la première consultation d'entreprises, il est nécessaire de relancer une nouvelle consultation rapidement. Cependant, la constitution du groupement d'assistance à maîtrise d'ouvrage n'a pas donné satisfaction au niveau juridique. Ainsi, il est proposé de passer un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la nouvelle consultation avec les sociétés suivantes : Calia conseil en tant que mandataire du groupement, accompagné de Biomasse Normandie pour la partie technique et ADMYS Avocats pour la partie juridique. Le total de la mission s'élève à 30 818 € HT.</p> <p>Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Décide de retenir l'offre du groupement Calia conseil / Biomasse Normandie / ADMYS Avocats pour un montant de 30 818 € HT pour la réalisation de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation d'un marché public de services et/ou fournitures constitué de trois lots ;</li> <li>↳ Autorise M. le Président à signer le document correspondant.</li> </ul> <p>Pour extrait conforme,</p> <p>Le secrétaire de séance, Claude FOUCHER</p> <p align="right">Le Président, Philippe PESQUEREL</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">    </div>	